

L'AFCN FÊTE SES 20 ANS

Le regard tourné vers l'avenir

L'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) fête aujourd'hui son vingtième anniversaire. Une excellente occasion de revenir sur vingt années de protection de la population, des travailleurs et de l'environnement mais, surtout, de se tourner vers l'avenir. Ces dernières années, l'AFCN s'est non seulement investie dans sa mission d'information de la population, mais a également renforcé ses contacts avec les *stakeholders* au niveau national et international et a continuellement mis à jour ses connaissances et son expérience, restant ainsi un centre de référence dans le domaine de la radioprotection. Les nombreux défis actuels démontrent à quel point il est important de maintenir l'expertise nécessaire dans les différents domaines d'activités de l'AFCN.

Plus-value sociétale, surtout en période d'incertitude

Suite à la nécessité de disposer d'une autorité de sûreté nucléaire indépendante au niveau national, l'AFCN est devenue opérationnelle le 1^{er} septembre 2001. Sa mission : protéger la population, les travailleurs et l'environnement contre les risques des rayonnements ionisants.

L'AFCN est souvent qualifiée de « gendarme du nucléaire » mais cette appellation a tendance à délaissé certaines facettes de notre activité. En effet, l'AFCN est active dans de nombreux domaines et vise non seulement à réglementer et à contrôler, mais aussi à guider et à informer. Ces dernières années, l'augmentation des contacts avec les citoyens et les autres parties prenantes a permis de positionner l'AFCN comme le centre d'expertise belge en matière de sûreté et sécurité nucléaires, *safeguards* et radioprotection.

La situation actuelle en Ukraine démontre, entre autres, l'importance de disposer d'un régulateur nucléaire au niveau national. Nos contacts avec nos partenaires nationaux et internationaux, comme l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) nous permettent de suivre, en première ligne, la situation radiologique sur place et de pouvoir ainsi, informer les citoyens de manière correcte et indépendante. Le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, a déclaré : « *Dans une situation de conflit, nous entendons continuellement des versions contradictoires. D'un côté, on dit : 'Le danger est grand et il y a un risque de catastrophe', de l'autre : 'Il ne s'est rien passé'. Il est crucial, dans de telles situations, de disposer d'une source objective qui puisse dire ce qui se passe réellement, et c'est exactement le rôle de l'AIEA.* »

Les événements récents confirment également à quel point la surveillance radiologique et l'amélioration continue du plan d'urgence nucléaire sont indispensables et le resteront dans les années à venir. Les installations nucléaires belges, le contexte international et la construction de centrales nucléaires dans nos pays voisins représentent autant de raisons pour lesquelles disposer d'un système de mesures fiable et d'un plan d'urgence solide est primordial.

Maintenir et développer l'expertise

« La Belgique a toujours joué un rôle pionnier dans le développement et l'utilisation des technologies nucléaires », a indiqué la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden. « Avec l'AFCN, nous disposons d'un régulateur nucléaire fiable qui veille à l'utilisation de toutes les applications et qui est reconnu pour cela dans son pays et à l'étranger. Aujourd'hui, notre pays est l'un des principaux producteurs d'isotopes médicaux et une plaque tournante pour le transport des matières radioactives. Dans un monde où les nouvelles technologies évoluent rapidement, notamment dans le secteur médical, il est important de maintenir à jour notre expertise. Il est donc primordial pour l'AFCN d'acquérir constamment de nouvelles compétences. Je voudrais également profiter de cette occasion pour encourager les jeunes à choisir une carrière scientifique à valeur ajoutée pour la société. »

La récente décision du gouvernement de prolonger la durée d'exploitation des deux réacteurs nucléaires les plus récents représente un double défi : assurer la sûreté et la sécurité du démantèlement de cinq réacteurs d'une part, et veiller à la prolongation en toute sûreté de Doel 4 et Tihange 3, d'autre part.

Cette décision aura un impact sur nos nombreuses activités : les aspects de sûreté et de sécurité devront être contrôlés. Le démantèlement des réacteurs nucléaires aura un impact sur la production des déchets radioactifs. Cela entraînera, notamment, une augmentation des transports de matières radioactives lorsque les déchets devront être évacués des sites. Le département transport de l'AFCN devra maintenir à jour son expertise afin de veiller au bon déroulement de ceux-ci. Les déchets hautement radioactifs, quant à eux, seront entreposés sur les sites de nombreuses années avant de pouvoir être stockés définitivement. Non seulement les experts en gestion des déchets devront continuer à utiliser leurs connaissances pour garantir un entreposage sûr, mais ils devront également contribuer à l'évaluation de la sûreté de la gestion à long terme des déchets hautement radioactifs et/ou à longue durée de vie dans les années à venir. En outre, l'entreposage des déchets sur les sites peut représenter un risque, cela signifie que la sécurité des installations d'entreposage devra être assurée encore longtemps après le démantèlement.

« Cela me réjouit de voir que cet anniversaire est l'occasion pour les différents services de l'Agence d'échanger avec leurs parties prenantes dans un contexte plus informel. Je profite également de cette occasion pour remercier l'ensemble de notre personnel qui donne chaque jour le meilleur de lui-même afin de remplir les missions de l'AFCN. » – Frank Hardeman, Directeur général de l'AFCN.

CONTACT

Porte-parole :

Louise Lienard

T +32 (0)479 18 49 45

E louise.lienard@fanc.fgov.be

W www.afcn.fgov.be

Twitter: @FANC_AFCN